



## Mensonge ,1 enfant et père décédé

Par **jackson**, le **28/09/2010** à **01:31**

Bonjour,

ma femme camerounaise vient de quitter le domicile conjugal,elle vient juste d'avoir son renouvellement de visa,elle va certainement declarer que je la frappais,ou autre , je ne sais pas, et essayer d'avoir le domicile et ce qu'il contient

\_quand je l'ai connu en aout 2008 elle ma dit avoir une fille de 6ans et que le pere etais policier et es decede,

\_la 1ere fois que je vais au cameroun ,novembre 2008 pour 1 mois pour mieux la connaitre,on a parler question enfant ,que on en aurais un quand elle sera en france,elle es d'accord et prend la pilule,

\_la 2eme fois que je retourne au cameroun avril 2009 encor pour un mois,elle me convains de se marier alors que on a pas encor la capacité de mariage,dans un village hors de la capital YAOUNDE,pendant ce mois elle s'es retrouver enceinte ,me l'a annoncer quand j'etais en france,certainement la t'elle premedité,une fois en france avec un enfant francais el es inexpulsable (l'amour rend aveugle),

\_la 3eme fois cette fois pour 2 mois en aout 2009,on a la capacité de mariage,on se remari dans une autre petite ville hors de YAOUNDE,je me retrouve avec 2 actes de mariage,pour couronner le tout, avant que je reparte

elle a peur de pas avoir le visa pour la france a temps pour accoucher, elle me dit sinon le bebe va rester au cameroun,

\_elle me fais payer un visa pour la chine ,comme sa elle passera par paris et je la recupere labas au passage,au final el a eu son visa pour la france,on vois aussi pour sa petite fille de 6ans,qui va rester au pays,on envois de l'argent mensuellement ,

\_debut 2010, le bebe es né janvier 2010, une belle petite fille ,tres blanche,

(c'es rassurant),le temps passe et son comportement n'es plus le meme,cela m'inquiete ,je fais des recherches et decouvre que en fait elle a pas 1 fille

mais 3,de 11 et 13ans,et qui vit avec le pere sois disant mort

QUESTION? peut t'on prouver que elle a ete enceinte volontairement

----- que peut t'on dire d'avoir 2 actes de mariage (c'es bien sur le 2eme qui a ete transcrit)

----- que penser de ce visa chinois maintenant dans son passeport

----- est ce une faute grave, ce mensonge qu'elle ma dissimuler avoir 2 autres filles et que le pere est vivant,

----- un avocat peut t'il savoir si elle es toujours marier avec le pere de ses 3 enfants, les 2 autres filles vivent avec lui

-----j'ai le domicile et les factures de tout ce qu'il y a a l'interieur ,bien avant que je la connaisse,peut elle avoir gain de cause

actuellement j'ai un rendez vous pour divorcer,mais j'aimerais avoir des avis merci

—

Par **mimi493**, le **28/09/2010** à **01:55**

"une belle petite fille ,tres blanche, (c'es rassurant)"

ça se passe de commentaire

Par **timati**, le **28/09/2010** à **07:58**

Mimi,

Je pense qu'il voulais dire par là qu'il était bien effectivement le père. Ca aurait pu ne pas être le cas.....

Par **jackson**, le **28/09/2010** à **08:14**

bonjour

oui bien sur, mimi, c'es bien ce que je voulais dire,vu que le pere de ses enfants est toujours vivant,je ne comprend pas comment vous avez pu retenir que cela,avec toute les choses grave qu'elle a faite, quand on se mari avec une fille de couleur , c'es que l'on a aucun prejugés,j'espere bien au contraire qu'elle va etre bien metissé par la suite je n'ai pas posté ce message pour parler de couleur, laquelle je ne fais aucune difference